



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de l'alimentation

Question au Gouvernement n° 2648

Texte de la question

POLITIQUE DE L'ALIMENTATION

**M. le président.** La parole est à M. Richard Ramos.

**M. Éric Straumann.** M. Camembert !

**M. Richard Ramos.** L'année 2020 sera capitale pour l'agriculture et l'alimentation françaises. Les enjeux sont nombreux et les interrogations de nos paysans sont grandes, en particulier s'agissant des négociations du budget de la future politique agricole commune – PAC –, mais aussi du cahier des charges du fameux camembert au lait cru, emblème français que les industriels entendent désormais fabriquer avec du lait pasteurisé.

**M. Éric Straumann.** C'est vrai !

**M. Richard Ramos.** Concernant ces deux points, nous devons élaborer une politique de l'alimentation française forte et lisible dans un contexte européen périlleux. Les axes dessinés par la Commission européenne vont dans le bon sens, celui d'une meilleure prise en compte des normes sanitaires et environnementales : nous nous en réjouissons. Nos agriculteurs, grands défenseurs de la nature et de l'environnement, s'en réjouissent également.

Bien entendu, nous devons changer de logique. Nous sommes passés de la logique « de la fourche à la fourchette » à la logique inverse « de la fourchette à la fourche » ; les consommateurs français et européens imposeront les productions de demain. Le consommateur est devenu consommateur.

Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, alors que le combat s'ouvre au niveau européen, quelle position entendez-vous défendre ?

S'agissant du camembert de Normandie et de la volonté des industriels d'y intégrer du lait pasteurisé, vous devez décider, dans les semaines à venir, si vous serez le ministre fossoyeur du goût français et de ce que nos prédécesseurs ont construit autour de l'AOP, l'appellation d'origine protégée – un goût de terroir, celui d'une vache qui a mangé quelque part, un quelque part qui n'a pas le même goût qu'ailleurs ! Monsieur le ministre, serez-vous aux côtés de tous les députés qui défendent le bien-manger français et refusent que le camembert ait un goût industriel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe GDR. – M. Jacques Savatier applaudit également.*)

**M. Éric Straumann.** Bravo !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Didier Guillaume**, *ministre de l'agriculture et de l'alimentation*. Je vous remercie de votre question, qui nous rappelle l'odeur des 577 camemberts que vous avez offerts à vos collègues voilà quelques mois ! Je sais, monsieur le député, combien vous êtes engagé pour que la qualité, le goût, le bon, le terroir soient toujours au cœur de notre agriculture et, surtout, de notre alimentation.

Au moment où nous négocions la future PAC, nous voulons travailler à ce que la politique agricole commune soit aussi une politique alimentaire commune et une politique agro-alimentaire commune. Les appellations d'origine contrôlée, les appellations d'origine protégée et les indications géographiques protégées – AOC, AOP et IGP – sont absolument indispensables, dans notre pays comme en Europe. C'est pourquoi, dans le cadre des négociations avec la Commission, nous travaillons aujourd'hui à une harmonisation : il faut que tous les pays européens aillent dans le même sens.

Comme vous le savez, nous travaillons également à ce que l'étiquetage des produits transformés soit clair dans tous les États membres de l'Union européenne. La France a porté ce sujet auprès de la Commission, qui a accepté une expérimentation de deux ans. Nous continuons dans cette direction : la France est le fer de lance de la qualité et de l'étiquetage de tous les produits.

Parallèlement, nous souhaitons faire en sorte que, dès 2021, un étiquetage permette aussi de connaître les conditions d'élevage et d'abattage des produits carnés. Cela est très important.

**Mme Laurence Dumont**. Qu'en est-il de l'étiquette des candidats à la mairie de Biarritz ?

**M. Didier Guillaume**, *ministre*. Enfin, pour mener ces politiques, il est un point essentiel : le budget de la politique agricole commune. La France se bat contre la Commission pour que celui-ci ne diminue pas et soit égal à ce qu'il est aujourd'hui, afin que nous ayons les moyens à la fois de protéger l'environnement, d'aider à l'installation et de garantir une alimentation tracée et de qualité.

**M. Éric Straumann**. Et vive Biarritz !

## Données clés

**Auteur** : [M. Richard Ramos](#)

**Circonscription** : Loiret (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2648

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire** : Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [29 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 janvier 2020](#)